



À votre service

Mairie : 05 65 64 51 06
contact@anglarsaintfelix.fr

Secrétariat de mairie, ouvert du
mardi au samedi inclus de 8h à 13h

Permanence de M. le Maire :
le samedi matin à partir de 10h ou
sur rendez-vous.

Edito

Chers Concitoyens,

L'année 2025 se termine avec son lot d'incertitudes qui deviennent inquiétantes. En effet, l'État français est incapable de gérer et d'assumer ses compétences, notamment maintenir un service public efficace pour tout le monde en matière de santé, d'éducation et de sécurité.

La France possède tous les atouts pour réussir ... mais est en train de tout dilapider. Il faut absolument changer de logiciel, à savoir, arrêter de dépenser l'argent qu'on ne possède pas, arrêter de distribuer des aides d'une main pour taxer de l'autre. Les entreprises, les salariés demandent simplement à ce que leur savoir-faire et leur travail soient suffisamment rémunérateurs.

Il est urgent de cesser d'imposer aux ménages, aux entreprises et aux collectivités des dépenses inutiles : multiplication des normes, surcharges administratives, consultations de cabinets d'étude... qui sont souvent un frein au dynamisme économique et qui grèvent drastiquement nos budgets. Il faut rapidement décentraliser l'État. Il faut pouvoir décider et gérer notre quotidien sans que l'on nous impose des contraintes à n'en plus finir.

J'écris ce billet d'humeur car les élus de terrains, ceux qui sont quotidiennement confrontés à la réalité, en ont ras le bol.

Pensez à télécharger
l'application panneau pocket

 **Panneau
Pocket**



J'affirme juste une chose, notre commune est à l'opposé de cette faillite collective ! Nous avons toujours veillé à ce que nos dépenses soient réalisées dans la sobriété et l'efficacité. Les taux d'imposition communaux sont restés inchangés depuis au moins 20 ans. Le budget de notre commune est confortable, les nombreux investissements réalisés ont favorisé l'installation de nouveaux ménages et de nouvelles entreprises.

Nous nous étions fixé ces objectifs et nous y sommes parvenus. Un cap et de la volonté....tout est réalisable !

Je vous laisse maintenant prendre connaissance de ce bulletin qui relate la vie de notre commune et les travaux réalisés dernièrement.

Dominique Rouquette

Maire d'Anglars St Félix



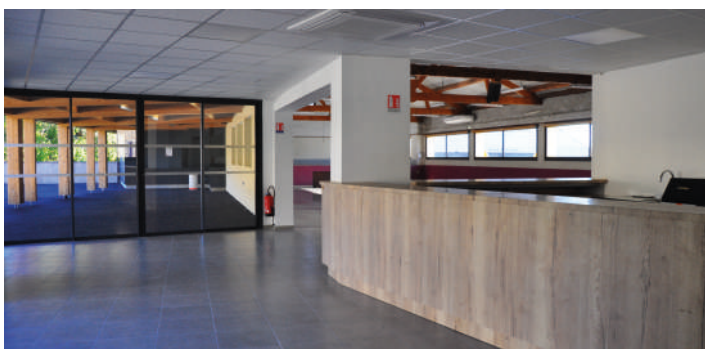
Salles des Fêtes

Anglars

Extension par la création d'un auvent, d'un local de rangement et agrandissement du bar.

Rénovation énergétique (isolation extérieure, changement des menuiseries et installation d'une pompe à chaleur).

L'isolation sous toiture sera réalisée dans les prochains mois. La salle a été remise en service le 1er août 2025.



Saint-Félix

Construction d'un auvent débutée le 1er octobre 2025. La salle sera remise en location après l'achèvement des travaux.



Espace Multi-usages

La partie médiane



Son aménagement est achevé. La pose d'un bardage bois sur les murs et l'installation de toiles tendues au plafond ont permis d'améliorer l'acoustique. Elle est essentiellement utilisée par les enfants de l'école primaire et par l'association « Anim'anglars » pour son atelier de cirque.

L'espace professionnel

Deux des locaux professionnels sont occupés. Le salon de coiffure est ouvert depuis juillet 2023 et Gwendoline BARBOSA couturière s'est installée depuis septembre 2024.



Deux autres locaux sont toujours disponibles.

L'ATELIER DE TINOU



Ses activités :

- Couture, création, retouche et sublimation sur divers articles.
- Cours de couture individuels (sur rendez-vous)
- Service relais pour Colissimo, DPD, Chronopost
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9H – 18H
Samedi : 8H30-12H

Suivez l'actualité de l'atelier de couture sur Facebook.

Église Saint Clair d'Anglars

La réhabilitation est achevée depuis juin 2025, l'édifice a été réouvert au public. Le clocher a été consolidé, la toiture a été partiellement rénovée et les peintures intérieures refaites.

Nous remercions les donateurs qui ont participé à la collecte organisée par la fondation du patrimoine. Ce mécénat est encore ouvert jusqu'en 2029. Renseignements auprès du secrétariat de mairie.



Lotissement d'Aubignac

Sur les six lots créés, cinq lots d'une superficie comprise entre 1300 et 1700 m², restent disponibles au prix de 24€/m².

Espaces Verts

La surface d'espaces verts ayant augmenté ces dernières années (aires de jeux et abords de bâtiments communaux) le travail de taille et de nettoyage a été confié par convention à l'entreprise « Les jardins d'Auré ». Aurélien BRU est chargé d'intervenir périodiquement. A Saint-Félix, les agents communaux ont clôturé les jardins de la salle des fêtes.



Éclairage Public

L'ensemble du réseau de la commune est désormais équipé en ampoule LED. Pour des économies d'énergie, une baisse d'intensité est programmée entre 23h et 6h.

Illuminations

A l'occasion des fêtes de fin d'année, des sapins décorés et illuminés égayent les villages de Saint-Félix et d'Anglars.

Vestiaires du Stade Sportif de Ségala

Les locaux ont été entièrement rénovés par nos agents Christophe et Sébastien. Les sols ont été remplacés et les façades repeintes.



Équipement Service Technique

La commune a renouvelé son parc de véhicules obsolètes avec un camion plateau et un utilitaire. Un tracteur tondeuse est venu compléter les équipements.



INAUGURATION

Le 28 août 2025, étaient conviés les partenaires financiers (Etat, Europe, Département, Région, CAF) et les instances locales pour l'inauguration de la salle des fêtes d'Anglars, de la Mairie et de l'espace multi-usages (Maison d'Assistantes Maternelles, locaux professionnels et associatifs).



LA VIE À L'ÉCOLE

Les effectifs de l'école restent stables :

86 élèves sont répartis sur 4 classes avec 4 enseignants (maternelles, GS/CP, CE1/CE2, CM1/CM2).

2 ATSEM secondent les enseignants de maternelle et de GS/CP et 3 agents assurent le périscolaire, la cantine et l'entretien des locaux.

Les enfants peuvent être accueillis à partir de 2 ans et demi. Ils doivent avoir 2 ans révolus à la rentrée de septembre pour pouvoir intégrer l'école en cours d'année scolaire.

A la demande des enfants et des enseignants dans le cadre d'un projet pédagogique, nos employés municipaux ont créé un espace avec des bacs de jardinage.



Les enfants de l'école participent à l'animation du village : kermesse en fin d'année scolaire, défilé du carnaval...



L'inscription se fait auprès du secrétariat de mairie.
Vous trouverez le document
d'inscription sur le site de la commune

www.anglarsaintfelix.fr

Vous pouvez contacter la directrice de l'école
pour découvrir les locaux

6 route des Ecoliers -
12390 ANGLARS SAINT-FELIX
Téléphone : 05 65 64 43 58

PLUI

Après 3 ans d'études et de travaux, l'enquête publique s'est déroulée du 15/09 au 15/10/2025. L'analyse des observations est en cours. L'approbation du PLUI est prévue début 2026.

VOS SERVICES

France Services



La Poste de Rignac labellisée France Services propose un accompagnement dans les démarches administratives : emploi, retraite, santé, impôts, famille, documents officiels... ainsi qu'un accompagnement dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition.

Contact : 05 65 80 21 03
Mail : rignac@france-services.gouv.fr

L'Eclaircie Espace d'Accueil et d'Activités ADMR de Rignac

Cette structure d'accueil de jour non médicalisée propose des activités aux personnes âgées dans les locaux mis à disposition, à la salle des associations de Saint-Félix.

Mardi, Jeudi et Vendredi : 9H30-17H00 (repas compris)
Contact : 05 65 64 15 08

Point info séniors

Madame Elodie Fraysse informe, conseille et oriente les personnes de plus de 60 ans ainsi que leurs aidants.

Son bureau est situé dans les locaux de la Résidence Séniors – Avenue du Ségala – Rignac.

Contact : 06 77 04 78 89
mail : pointinfoseniors@pays-rignacois.fr



Elle pourra répondre sur divers points tels que :

- Les aides pour vivre à domicile : service d'aide à domicile, prestations APA, aménagement du logement, transports, sortie d'hospitalisation ...
- Les structures d'accueil : accueil de jour et temporaire, résidences autonomies, accueil familial, projet d'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Les aides existantes pour les personnes âgées en situation de handicap
- Les démarches administratives, l'accès aux droits et les financements possibles

Association Départementale d'Aide aux Victimes et de Médiation (ADAVEM12)

Propose un service gratuit à toute personne victime de violences, d'infractions...

Permanences : mairie de Rignac les 1^{er} lundis du mois de 14h à 16h30

Contact : ADAVEM12 - 05 65 73 56 00
Mail : contact@adavem.fr

Présence Verte

Ce service de téléassistance est destiné aux personnes isolées, âgées ou en situation de handicap afin de favoriser leur maintien à domicile.

La commune prend en charge les frais de dossier qui s'élèvent à 35 €.

Contact : 05 65 75 39 03

Relais Petite Enfance Rignac

Lieu d'information, d'orientation et d'animation à destination des parents, des assistantes maternelles et des tout-petits.

Contact : 05 65 64 50 57

mail : multi-accueil@pays-rignacois.fr

Aide alimentaire

En lien avec la banque alimentaire, la distribution de colis a lieu une fois par mois pour les personnes ou familles en difficulté.

Contact : 05 65 80 20 80

Centre de Loisirs Les Alzouzous Rignac

Accueil des enfants de 3 à 13 ans les mercredi et vacances scolaires.

204 Avenue du Ségala – Rignac

Contact : 06 77 26 01 97

Transport à la demande

Ce service permet à l'utilisateur d'effectuer l'aller-retour de son domicile à Rignac, les lundi et mardi matin.

Informations et réservations au 08 05 60 81 00

Assistants maternelles Anglars-Saint-Félix

• BRU Valérie - Anglars - 06 24 91 49 44

• DEVIC Amélie - La Badoque - 06 84 70 21 46

• MAM « Le Nuage de Douceur »
BELLANGER Morgane et GINISTY Véronique
2 route des Ecoliers – Anglars – 09 77 49 37 12

Portage des repas à domicile

Contact : 05 65 80 20 80

Crèche L'Arc En Ciel Rignac

Ouverture du lundi au vendredi 7H20 -18H40

Contact : 05 65 64 50 57

mail : multi-accueil@pays-rignacois.fr

Investissements 2024-2025	Montant HT	Montant subventions
Véhicules et matériel technique	55 852 €	
Petit matériel – Services Techniques	4 200 €	
Voirie : travaux divers sur chemins ruraux	5 870 €	
Travaux église d'Anglars	125 200 €	Département : 12 000 €
Rénovation vestiaire sportif Ségala	6 500 €	
Travaux isolation phonique espace multi-usages	24 433 €	
Rénovation énergétique Parc Eclairage Public <i>Dépense globale sur 3 exercices /2023/2024/2025</i>	87 505 €	SIEDA : 48 650 Etat : 10 500
Salle des fêtes Anglars	440 000 €	Etat : 89 009 Département : 64 078 Région : 22 162
Auvent salle des fêtes Saint- Félix	140 000 €	Etat : 30 000 Département (en cours d'instruction)
Participation extension réseaux (éclairage public/réseau eau potable)	11 665 €	
Remboursement capital emprunt	29 900 €/an	

LA VIE ÉCONOMIQUE SUR NOTRE COMMUNE

Prochain Recensement de la Population

La population communale issue du recensement 2020 s'élève 938 habitants.

L'enquête de recensement se déroulera du jeudi 15 janvier au samedi 14 février 2026. Les informations recueillies sont strictement anonymes et confidentielles. Elles pourront être transmises en ligne ou remises directement à l'agent recenseur.

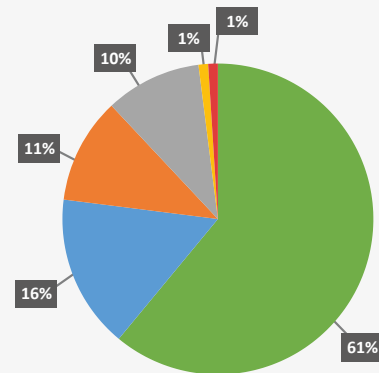
A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Les résultats du recensement sont essentiels pour la vie de la commune, ils permettent principalement de :

- Mieux connaître l'évolution, les besoins de la population et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.
- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune en fonction de sa population. Répondre au recensement, c'est permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

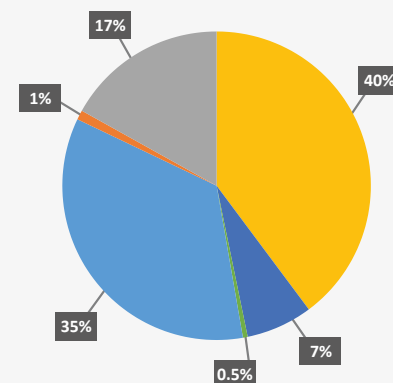
FONCTIONNEMENT 2024

Dépenses : 349 341.97 €



- Virement investissement
- Charges générales
- Charges personnel
- Charges courantes
- Charges financières
- Amortissement

Recettes : 1 008 493.22 €



- Dotations
- Excédent
- Impôts
- Loyers
- Redevances locations salles
- Produits divers

La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de financer à hauteur de 659 151.25€ les dépenses d'investissement.

Zone d'Activité la Croix de Revel

- **ABRIAL Guillaume** – Garage Automobile – 06 73 91 35 24
- **SEGALA VIDANGE** – Assainissement – 07 86 26 78 53
- **AVEYMECANIC** – Réalisation pièces mécaniques de précision – 05 65 43 29 10
- **CAB Construction** – Entreprise de maçonnerie- 05 65 63 17 46
- **DECONS Récupération** – Valorisation de déchets métalliques – 05 65 81 15 88
- **DECOUP 3P** – Ferronnerie – 05 65 63 92 29
- **DIRECT BETON** – Béton prêt à l'emploi – 05 65 63 01 01
- **LA POSTE** – Centre de tri postal – 05 65 43 76 80
- **MIRABEL BALAYAGE** – Entreprise de nettoyage – travaux publics – vente de bois – 05 65 80 48 02

Artisanat, Commerce & Profession libérale

- **A-B FINITION** – Dupuis Michael – Rénovation intérieur – 06 33 48 31 61 – Le Théron
- **ATELIER JA MAUREL** - Jamian Aurélie – Costumes sur mesure – 07 65 65 00 24 – Le Bruel
- **ARCOFFER** – Espinasse Francis – Travail du fer – 06 81 93 53 37 – Le Théron
- **BAYOL LAETITIA** - Thérapeute - 06 85 55 80 35 - Anglars
- **LES JARDINS D'AURÉ** - Bru Aurélien – Travaux d'entretiens et création de jardins – 06 20 31 19 10 -Anglarès
- **Entreprise CANTALOUBE** - Cantaloube Jean-Louis– Terrassement – 06 82 44 91 40 – Le Tronc
- **CHAULIAC Damien** – Travaux divers – 06 45 71 51 11 – Le Bruel
- **DG ELEC** - Grialou Dominique – Electricité, chauffage, automatisme, énergies renouvelables – 06 80 46 14 48 – La Remise
- **DORDAIN Margot** – Dessinatrice – Projeteuse en bâtiment, Conseillère immobilière SAFTI – 06 72 55 06 19 – Le Bruel
- **ETA TARAYRE** – Tarayre Pierre-Richard – Travaux agricoles – 06 43 45 99 25 – Lespéliguie
- **EURL GINESTET** – Ginestet Hugues – Menuiserie, charpente, couverture – 05 65 43 40 64 – Anglars
- **GANNE CALMELS Nathalie** – Secrétariat – 05 65 63 19 90 – St-Félix
- **KALICI COMMUNICATION & PHOTOGRAPHIE** - Agence de publicité & Studio photo - 05 65 63 69 27 - La Remise
- **L'ATELIER DE TINOU** - Barbosa Gwendoline – Couturière – 07 67 58 35 89 – 2 route des Ecoliers – Anglars
- **L'INSTANT COIFFURE PAR MANON** – Bories Manon - Coiffeuse - 05 65 64 28 19 - 2 route des Ecoliers - Anglars
- **ROUERGUE RAMONAGE** - Lisiewick Barthélémy - Espaces verts et petits Travaux - 06 86 86 79 76
- **Entreprise MURATET COUVERTURE** - Muratet Damien - Couvreur – 06 80 41 87 44 - Lespéliguie
- **LES MUNETTES À JULIA** – Nègre Julia – Création de sacs et de pochettes en cuir – 06 72 70 99 04 – St-Félix
- **POUGET Xavier** – Plomberie, chauffage, ramonage – 05 65 64 17 81 – La Sécade
- **RAOUL Sixtine** – Sophrologue – 06 28 65 03 40 – Consultation à domicile ou 180 rue de la Muraille – Rignac
- **SÉDIRA Arnaud** – Graphiste/Vidéaste – 06 17 34 08 01 – La Badoque
- **TOUT EXTERIEUR** – Baltron Cédric – Entretien espaces verts, travaux extérieurs, paysagiste – 06 83 14 47 63 – Le Bruel
- **LES TRUC'S BIDULES DE MYLLIE** – Garrigue Mylène - Couturière – 06 66 31 65 00 – Le Bruel
- **LE RELAIS DE LA CROIX DE REVEL** – Restauration/Traiteur – 05 65 64 76 62 – La Croix de Revel – Anglars

Tout nouveau commerçant ou artisan installé sur la commune peut en informer la Mairie.

Etat Civil

2024 : 9 naissances, 4 mariages, 3 PACS et 1 décès

2025 : 5 naissances, 2 mariages, 4 PACS et 5 décès

Personnel Communal

Depuis le 1er juin 2024, le service administratif s'est étoffé avec l'arrivée de Laurence THUERY en tant qu'adjoint administratif, venue seconder notre secrétaire Maryline FALGUIERE à raison de 9h hebdomadaires.



Elisabeth POUGET assure toujours l'entretien des locaux de la mairie.

Frelons Asiatiques

La commune prend en charge financièrement la destruction des essaims de frelons asiatiques chez les particuliers et sur le domaine public. Se rapprocher du secrétariat de mairie pour l'intervention d'une entreprise spécialisée.

Tarifs Locations

A compter du 1er janvier 2026

Caution = 300 €

	SALLES COMMUNALES		CHAUFFAGE	SALLE RÉUNION
	SALLE SEULE	SALLE + CUISINE		
Résidents	50 €	100 €	Forfait chauffage 20 € du 15/10 au 15/04 Gratuit pour associations communales et intercommunales	Gratuit
Associations Communales et intercommunales	Gratuit			50 €
Non résidents & Associations hors commune	130 €	300 €		

** Possibilité de louer des verres à pied : 0,25€/pièce

Quelques règles à respecter !

ANIMAUX DOMESTIQUES

Face à la recrudescence de chiens et de chats errants sur la commune, des rappels s'imposent !

Déjections : Les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique, les espaces verts publics et les aires de jeux. Un geste simple et responsable pour un cadre de vie propre.

Chiens dangereux : Il est obligatoire d'obtenir un permis de détention délivré par la mairie pour les chiens de 1ère et 2ème catégorie (Pit bulls, Boerbull, Rottweiler, Tosa, Staffordshire, terrier, American Staff).

Chiens en divagation : ne pas laisser sans surveillance votre animal domestique en dehors de votre propriété ou lors de vos randonnées.



L'arrêté municipal N°2024-01 du 10 février 2024 - Prévention des troubles engendrés par la divagation de chiens

VITESSE ET SÉCURITÉ

Conducteurs, levez le pied !

Il est demandé de respecter la limitation de vitesse à 30km/h dans les villages, hameaux, lotissements, aux abords de l'école et d'adapter sa conduite sur nos petites routes de campagne afin de préserver la sécurité de chacun.

NUISANCES SONORES

Restons vigilants pour éviter de perturber le voisinage avec des bruits qui peuvent s'avérer gênants.

ORDURES MÉNAGÈRES – DÉPÔT SAUVAGE



Respectez les espaces de propreté : les dépôts sauvages sont interdits (électroménager, meuble, puériculture, grands cartons.....). Ces encombrants doivent être déposés à la déchetterie, accessible gratuitement.